



Probleme concernant 1 vente sur ebay, quels sont mes droits.

Par **manduf007**, le **07/01/2011** à **13:48**

Bonjour,

J'ai un problème avec une vente que j'ai effectué sur le site ebay avec l'acheteur concernant la vente d'une playstation3 (PS3).

1 mois après la vente ce dernier me menace de porter plainte contre moi si je ne le rembourse pas car il me reproche que la console PS3 ne lit pas les jeux PS2 alors qu'a aucun moment donnée je n'ai stipulé dans l'annonce qu'elle pouvait les lire. Seul les jeux PS3 sont acceptés par la console.

Il a déjà posé un litige auprès du service paypal qui gère les transactions financières qui m'a donné raison.

J'aimerais savoir quels sont mes droits juridiques.

Par avance merci.

Cordialement.

M. Dufin.